



UNION REGIONALE DES MEDECINS D'ÎLE DE FRANCE
COMMISSION CONDITIONS D'EXERCICE

ANALYSE DES RECETTES, DEPENSES PROFESSIONNELLES ET
BENEFICES DES MEDECINS LIBERAUX D'ÎLE DE FRANCE – 1995

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.3
AVERTISSEMENT	p.4
1- ANALYSE DE LA SITUATION PAR PRATICIEN EN 1995. UNE COMPARAISON ILE DE FRANCE/FRANCE	p.5
1.1 Ventilation des principaux postes de dépenses professionnelles	p.5
1.1.1 Les médecins généralistes	p.5
1.1.2 Les médecins spécialistes	p.6
1.2 Part des charges dans les recettes	p.7
1.2.1 Les médecins généralistes	p.7
1.2.2 Les médecins spécialistes	p.8
1.3 Les bénéfices	p.8
1.3.1 Les médecins généralistes	p.9
1.3.2 Les médecins spécialistes	p.9
2- EVOLUTION 1990-1995, ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RECETTES, DEPENSES PROFESSIONNELLES ET RESULTATS PAR DECLARANT	p.10
2.1 Ventilation des principaux postes de dépenses professionnelles	p.10
2.1.1 Evolution des charges sociales professionnelles	p.10
2.1.2 Evolution des charges locatives	p.11
2.1.3 Evolution des frais de personnel	p.11
2.1.4 Evolution des travaux de fournitures et de services extérieurs	p.12
2.2 Part des charges dans les recettes	p.12
2.2.1 Evolution des recettes	p.12
2.2.2 Evolution de l'ensemble des dépenses professionnelles	p.13
2.3 Les bénéfices	p.13
QUE RETENIR ?	p.14
QUELQUES REPERES PAR DEPARTEMENT	P.15
ANNEXES	p.19

INTRODUCTION

La commission Conditions d'exercice de l'Union professionnelle des médecins d'Ile de France avait au troisième semestre 1996 rendu publique une première étude sur les bénéficiaires, charges et résultats des médecins libéraux franciliens. Ce travail se fondait sur les données du ministère des finances pour l'exercice 1994.

La commission reprend aujourd'hui ce dossier avec le souhait d'être plus précise et d'appréhender les différences entre médecins généralistes et spécialistes, ce que nous faisons pour l'exercice 1995.

Au-delà de cette distinction nouvelle dans nos études sur les revenus des médecins libéraux franciliens, la commission s'est efforcée d'obtenir les informations lui permettant d'avoir un recul historique suffisant pour apprécier les évolutions en cours.

C'est la seconde et notable amélioration que nous apportons à nos travaux sur ce sujet. Ainsi les analyses que nous effectuons courent sur la période 1990-1995, dernière date pour laquelle nous disposons de chiffres. La spécificité de l'exercice de la médecine libérale en Ile de France est ainsi mieux appréhendée.

Comme pour le précédent travail, l'analyse de la commission se concentre sur les seuls revenus de l'exercice libéral de la médecine, les autres sources de revenus éventuelles ne sont pas prises en compte.

La commission Conditions d'exercice ainsi que l'Union professionnelle des médecins libéraux d'Ile de France remercient vivement le ministère des finances pour son aide sans laquelle il n'aurait pas été possible de conduire ce travail.

AVERTISSEMENT

Les montants moyens de recettes, de dépenses et de résultats des médecins libéraux ont été recueillis à partir des déclarations fiscales dites « 2035 ».

Ces informations concernent l'ensemble des praticiens exerçant à titre libéral et sont présentées par déclarant et par praticien.

- Le déclarant peut être un médecin exerçant à titre individuel ou un groupement de médecins.
- Le nombre de praticiens correspond au nombre de déclarants diminué du nombre de sociétés et augmenté du nombre d'associés.

•

Parce que la définition des praticiens semblait mieux correspondre à la réalité que nous voulions étudier, ce sont leurs déclarations que nous avons retenues pour servir de base à l'analyse de la situation en 1995.

L'ensemble des données chiffrées sont exprimées en KF.

1 ANALYSE DE LA SITUATION PAR PRATICIEN EN 1995. UNE COMPARAISON ILE DE FRANCE / FRANCE

1.1 Ventilation des principaux postes de dépenses professionnelles

Les dépenses professionnelles sont réparties sur 15 postes dans la déclaration fiscale dite « 2035 ». Nous avons choisi de regrouper ces dépenses en trois catégories principales (voir tableau en annexe) :

- les charges externes qui recouvrent les achats, les charges locatives, les travaux de fournitures et de services extérieurs, ainsi que les frais de déplacement, de réception et de gestion ;
- les charges d'exploitation qui englobent les charges sociales professionnelles, les impôts (TVA, taxe professionnelle et autres), les charges et produits financiers, ainsi que les pertes et gains divers ;
- les frais de personnel qui sont composés des salaires et des charges sociales sur les salaires.

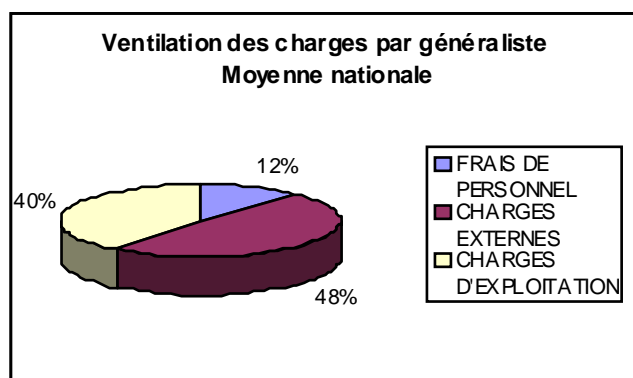
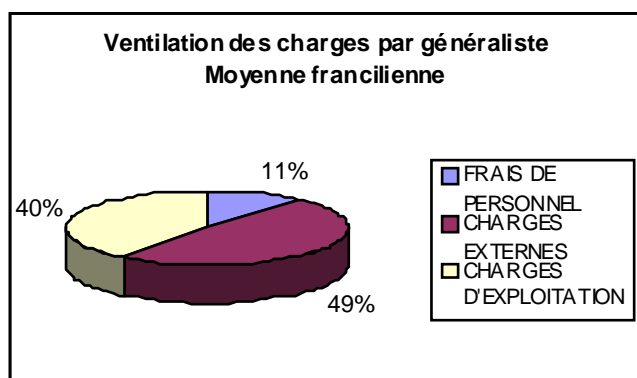
1.1.1 Les médecins généralistes

L'analyse du poids des principaux postes de dépenses pour les médecins généralistes, en moyenne francilienne et nationale, ne met pas en évidence de spécificité pour les médecins généralistes de l'Ile de France.

- Les charges externes représentent la moitié du total des dépenses au niveau francilien comme au niveau national.
- Les charges d'exploitation constituent le second poste de dépenses : 40% des charges dans la moyenne francilienne et nationale.
- Enfin les frais de personnel constituent le dernier poste de dépense avec 11% des charges en moyenne francilienne et 12% en moyenne nationale.

Seul le détail des postes permet de mettre en évidence quelques caractéristiques de la région Ile de France.

En particulier le montant du loyer et des charges locatives des médecins généralistes libéraux franciliens est supérieur de 25% à la moyenne nationale.

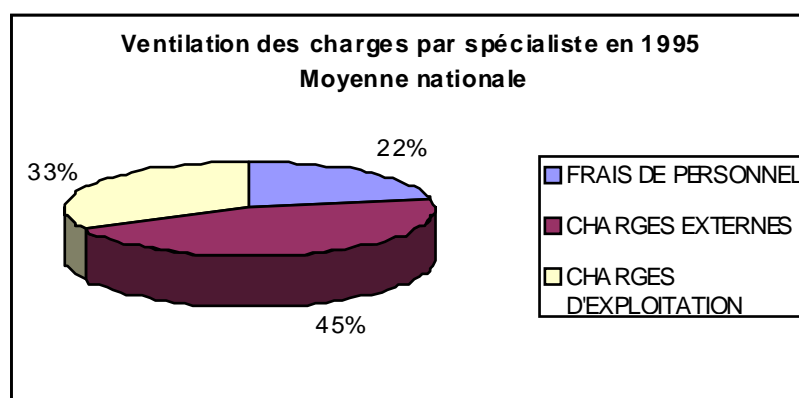
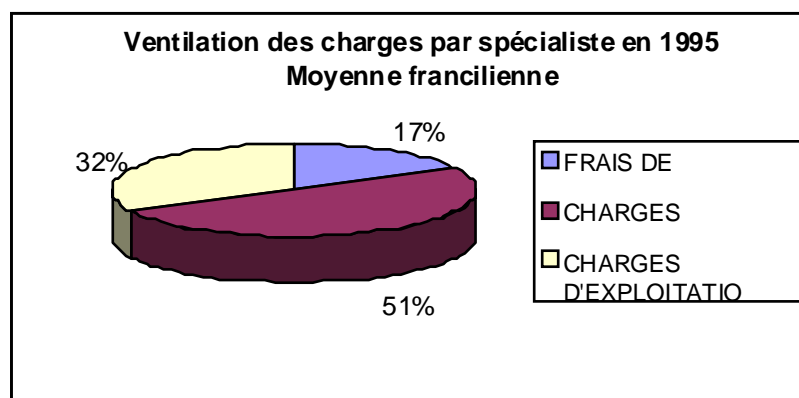


1.1.2 Les médecins spécialistes

L'analyse du poids des principaux postes de dépenses pour les médecins spécialistes en moyenne francilienne et nationale permet d'appréhender une spécificité de la profession exerçant en Ile de France.

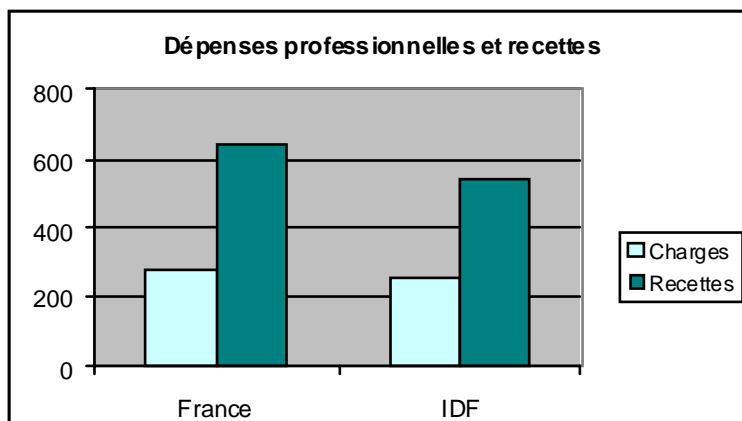
- En effet, si les charges externes demeurent, comme pour les médecins généralistes franciliens, la part principale des dépenses, on observe une légère différence entre les moyennes nationales et d'Ile de France : les charges externes représentent 45% du total des dépenses en moyenne nationale et 51% en moyenne francilienne.
- Quant aux frais de personnel ils représentent 17% des charges en moyenne francilienne et 22% en moyenne nationale.
- Seul le détail des postes permet de mettre en évidence quelques caractéristiques de la région Ile de France.

Les frais de déplacement (Poste BJ) franciliens sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale. Le montant du loyer et des charges locatives des médecins libéraux franciliens est supérieur à la moyenne nationale.



1.2 Part des dépenses professionnelles dans les recettes

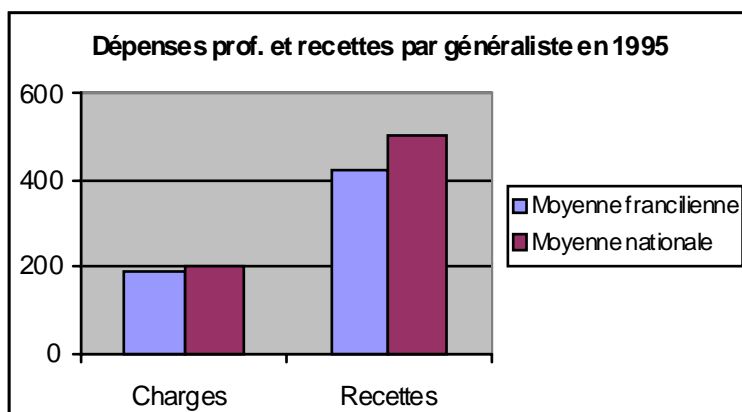
Les montants totaux des dépenses professionnelles en Ile de France et en France sont très voisins pour les médecins généralistes. Ce n'est pas le cas du montant des recettes, plus élevées en moyenne française.



1.2.1 Les médecins généralistes

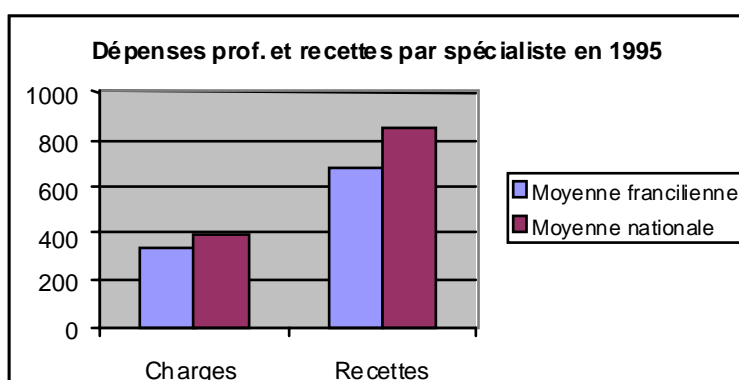
Chez les médecins généralistes, l'ensemble des dépenses professionnelles représentent 45% du total des recettes en moyenne francilienne et 41% en moyenne nationale.

Les recettes des généralistes d'Ile de France sont de 16% inférieures à la moyenne nationale, alors que leurs dépenses professionnelles ne sont inférieures que de 7,5% à la moyenne nationale.



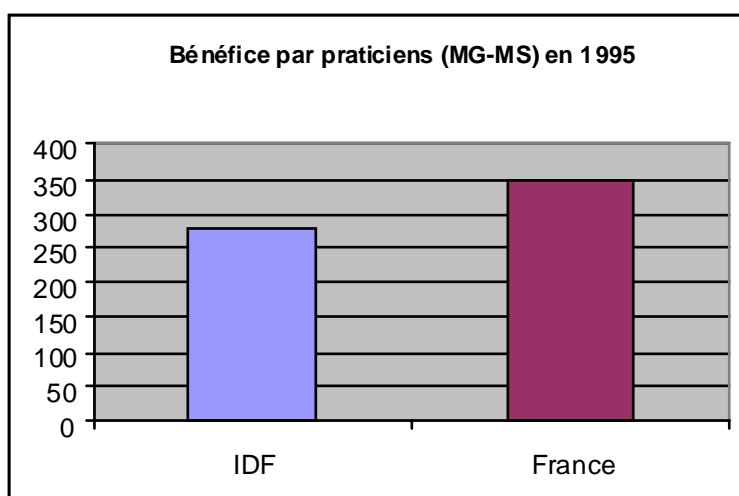
1.2.2 Les médecins spécialistes

Pour les médecins spécialistes, les dépenses professionnelles représentent 49% du total des recettes en moyenne francilienne et 46% en moyenne nationale. Les recettes des spécialistes d'Ile de France sont de 21% inférieures à la moyenne nationale, alors que leurs dépenses professionnelles ne sont inférieures que de 15% à la moyenne nationale.



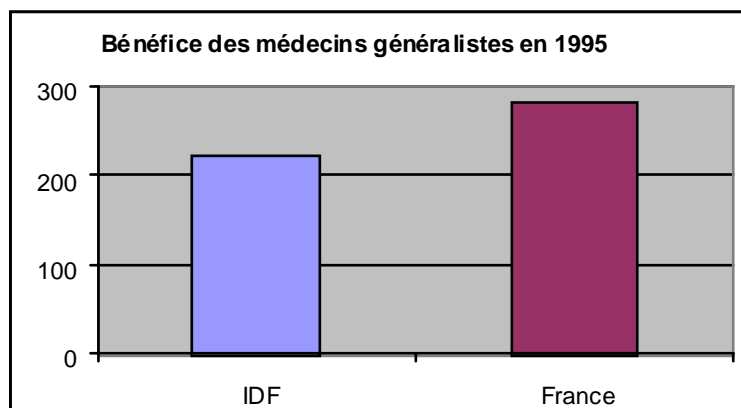
1.3 Les bénéfices

Le bénéfice (Poste CP) des médecins libéraux d'Ile de France est, en 1995, inférieur en moyenne de 20% à celui des médecins français en 1995. La moyenne nationale des bénéfices est supérieure à celle francilienne pour les médecins généralistes comme pour les médecins spécialistes.



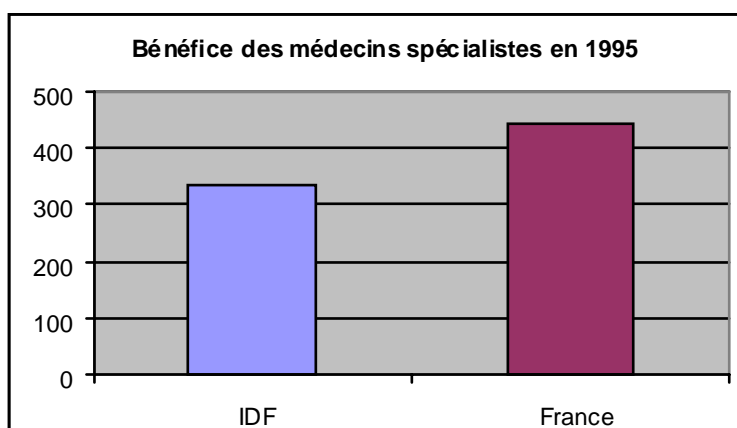
1.3.1 Les médecins généralistes

Le bénéfice des médecins généralistes en moyenne francilienne est inférieur de près de 21% à la moyenne nationale.



1.3.2 Les médecins spécialistes

Le bénéfice des médecins spécialistes en moyenne francilienne est inférieur de 25% à la moyenne nationale.



2 EVOLUTION 1990-1995, ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RECETTES, DEPENSES PROFESSIONNELLES ET RESULTAT PAR DECLARANT

L'analyse de l'évolution des recettes et dépenses des médecins libéraux repose sur les chiffres couvrant la période 1990-1995. Cependant, nous n'avons pu reprendre la distinction médecins généralistes/médecins spécialistes, ne disposant pas de ces informations pour les années antérieures à 1995.

Enfin, les chiffres sont ceux obtenus auprès des médecins déclarants, la distinction déclarants/praticiens datant de 1995. Les différences constatées en valeur absolue sont notables.

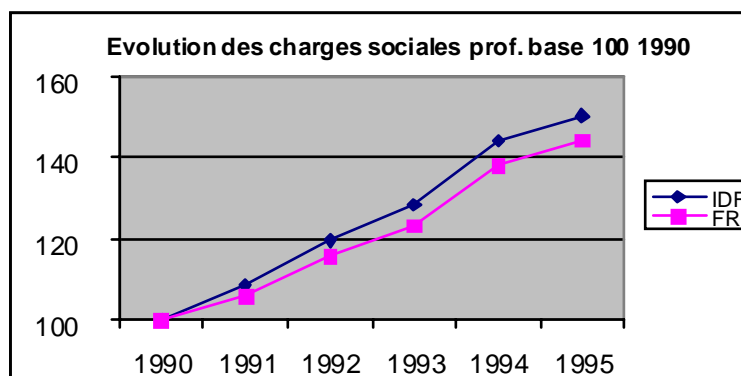
2.1 Ventilation des principaux postes de dépenses professionnelles

L'analyse de l'évolution des principales dépenses des médecins libéraux, au niveau francilien et national, met en évidence la spécificité de la région Ile de France.

Cinq postes de dépenses recouvrent 74% des dépenses professionnelles des médecins libéraux franciliens : les charges sociales professionnelles, les loyers et charges locatives, les frais de personnel, les travaux de fournitures et services extérieurs et les frais de déplacement.

2.1.1 Evolution des charges sociales professionnelles

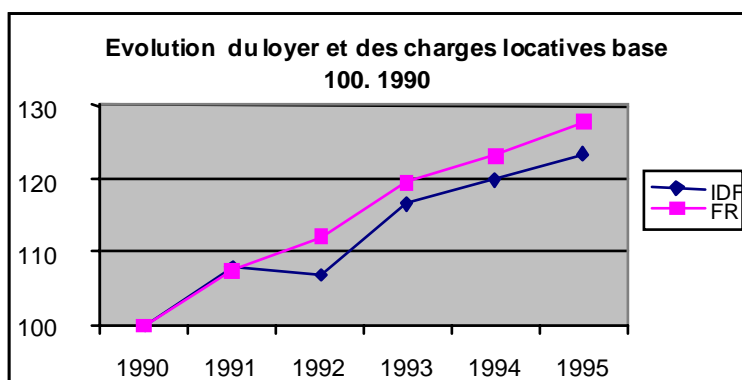
La moyenne francilienne des charges sociales professionnelles est supérieure à celle nationale. De plus, ces charges sociales tendent à progresser plus rapidement en Ile de France (+ 50% entre 1990 et 1995) qu'en France (+ 45%) ; l'écart observé est notamment marqué sur la période 1993-1994.



2.1.2 Evolution des charges locatives

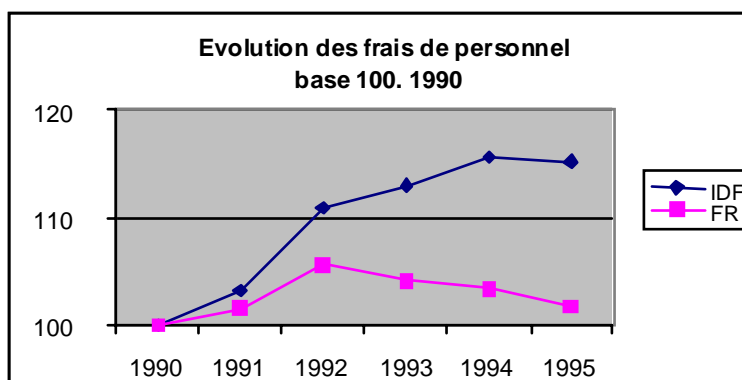
Les charges locatives des médecins libéraux d'Ile de France sont supérieures, en valeur absolue, à la moyenne nationale. Sur la période considérée, les charges locatives croissent cependant moins fortement en Ile de France (+ 24%) qu'au niveau national (+ 28%).

A part un écart majeur de 5% en 1992 et 1995, la moyenne francilienne des charges locatives progresse au même rythme que celle nationale.



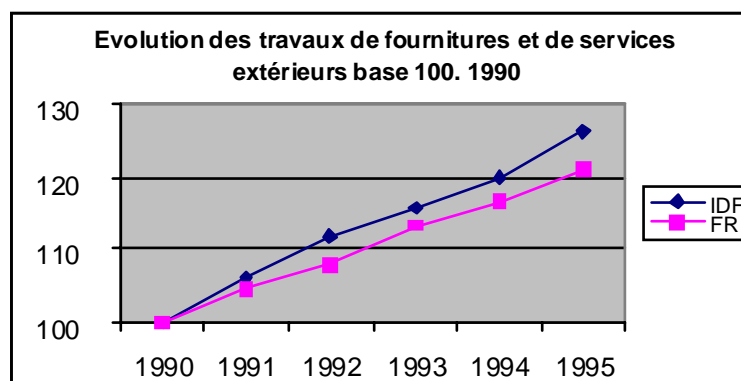
2.1.3 Evolution des frais de personnel

La comparaison entre l'évolution des frais de personnel en Ile de France et en France met en évidence leur forte croissance en Ile de France (+ 15% contre + 2%). D'une part, la moyenne des frais de personnel progresse beaucoup plus rapidement que celle nationale. D'autre part, depuis 1992, les frais de personnel d'Ile de France ont augmenté alors que ces charges ont décliné progressivement en moyenne France.



2.1.4 Evolution des travaux de fournitures et services extérieurs

Si la moyenne des travaux de fournitures et de services extérieurs est, s'agissant de l'Île de France, légèrement supérieure à la moyenne nationale, elle suit cependant un rythme de progression légèrement plus élevé.



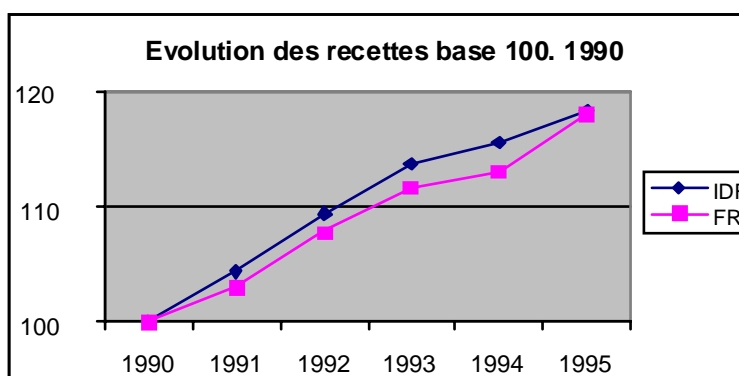
2.2 Part des dépenses professionnelles dans les recettes

La progression des recettes, d'une part, et des charges professionnelles, d'autre part, en moyenne francilienne, est constante bien qu'irrégulière. Cette évolution est toujours plus rapide que celle de la moyenne nationale.

2.2.1 Evolution des recettes

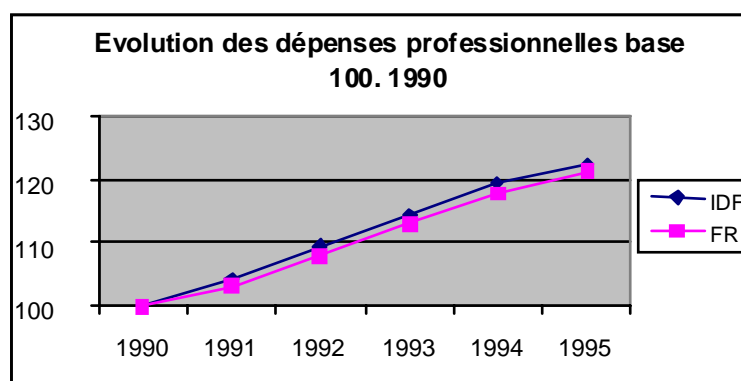
Le montant des recettes des médecins franciliens est inférieur à la moyenne nationale.

Toutefois, les recettes en Île de France augmentent au même rythme qu'en France entière. En effet, en 1995, l'évolution par rapport à 1990 est identique, qu'il s'agisse de la donnée France ou de celle de l'Île de France (+ 18%). Ce phénomène démontre la permanence de l'écart entre la France et l'Île de France pour ce qui concerne le montant des recettes.



2.2.2 Evolution de l'ensemble des dépenses professionnelles

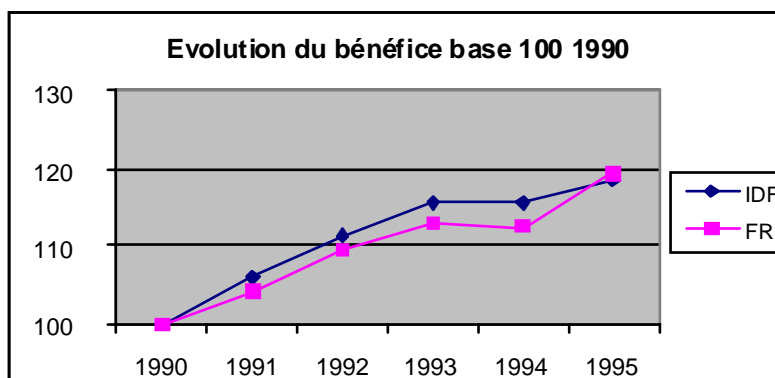
La progression du total des dépenses professionnelles franciliennes est constante et suit de près celle de la moyenne nationale.



2.3 Les bénéfices

Le bénéfice des médecins libéraux d'Ile de France est inférieur à la moyenne nationale.

Le bénéfice francilien croît cependant plus rapidement que la moyenne nationale (de 1 à 2%) jusqu'en 1994. Entre 1994 et 1995, c'est le bénéfice en moyenne nationale qui augmente plus rapidement qu'en Ile de France.



QUE RETENIR ?

Quelques faits saillants se dégagent de l'analyse des recettes, dépenses professionnelles et bénéfiques des médecins libéraux franciliens.

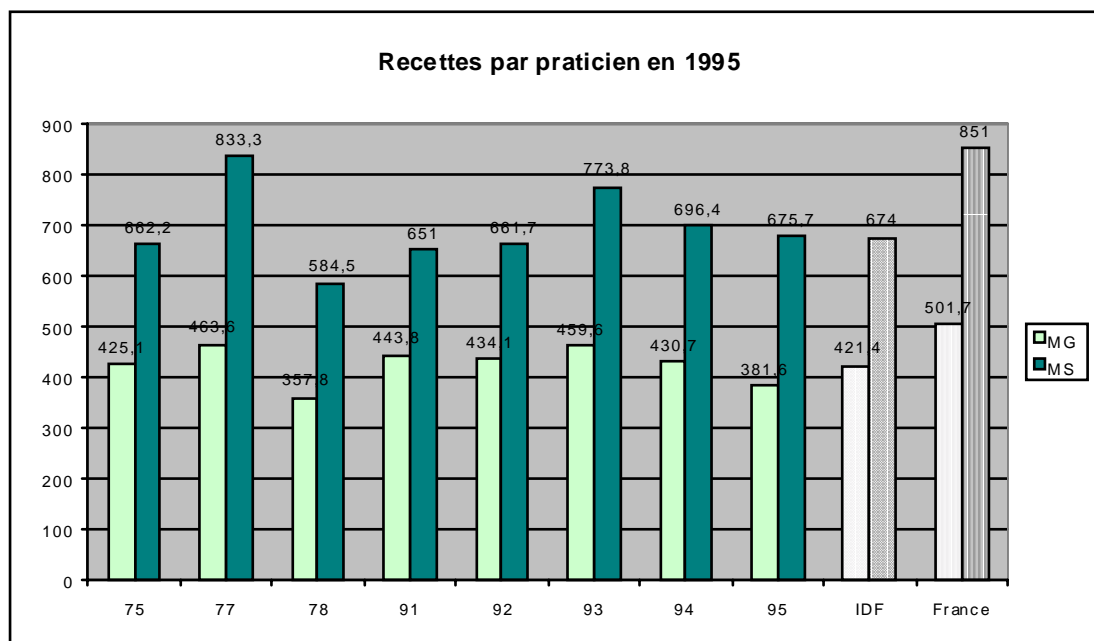
- Les recettes par praticien en 1995 des médecins libéraux généralistes franciliens sont inférieures de 16% à la moyenne nationale. Cet écart est sensiblement plus élevé pour les médecins spécialistes dont le montant des recettes est inférieur de 21% à la moyenne nationale.
- Conséquence de recettes inférieures et de postes de dépenses sensiblement plus élevés en Ile de France par rapport à la moyenne nationale (loyers, travaux et services extérieurs), les dépenses professionnelles pèsent davantage en Ile de France. Les dépenses professionnelles représentent 47,1% du montant des recettes des médecins libéraux contre 42,4% en moyenne nationale.
- Résultat de ce double mouvement, les bénéfiques des médecins libéraux franciliens sont moindres que ceux de leurs confrères. Ils sont inférieurs de 21% pour les médecins généralistes et de 25% pour les spécialistes.
- L'évolution telle que nous pouvons la percevoir entre 1990 et 1995 démontre l'ancienneté de cette situation.
 1. Les recettes évoluent sensiblement de la même manière qu'au niveau national, mais avec des valeurs moindres.
 2. En revanche, les charges suivent de très près l'évolution nationale et ont des valeurs très voisines.

Il apparaît donc indiscutablement que les revenus des médecins libéraux franciliens sont inférieurs en moyenne à ceux de leurs confrères de province. L'évolution de ces dernières années, et en particulier le montant des dépenses professionnelles n'inverse pas cette tendance.

L'Ile de France n'est pas une région homogène tant au niveau des recettes des médecins que des dépenses. En conséquence, les bénéfiques varient considérablement selon les départements. Il nous a paru intéressant d'en faire l'analyse.

QUELQUES REPERES PAR DEPARTEMENT

1. Les recettes

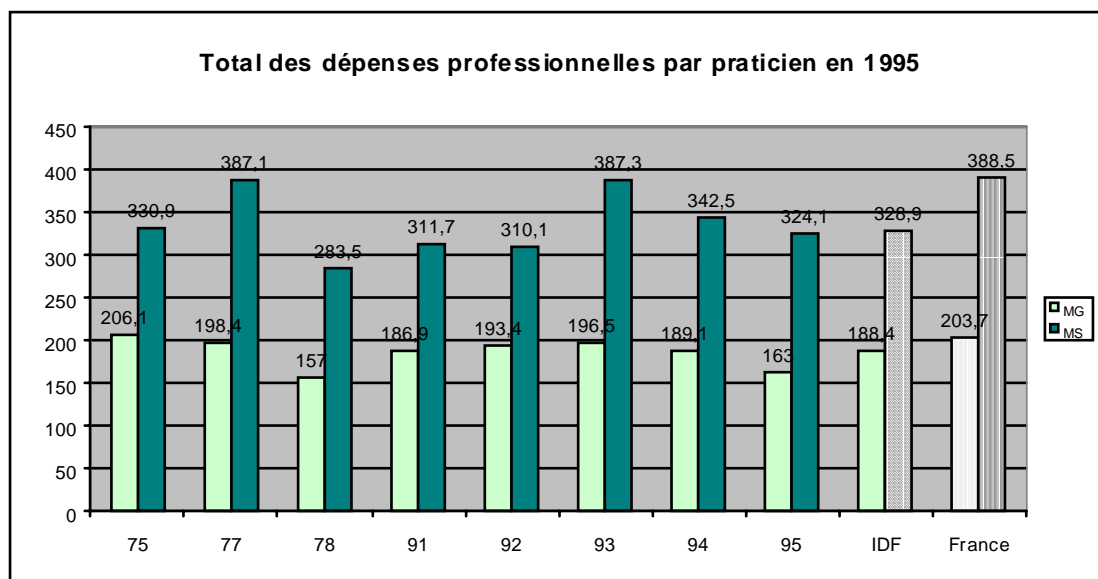


Les départements de Paris, l'Essonne, les Hauts de Seine, le Val de Marne et le Val d'Oise sont dans une situation très proche de la moyenne régionale, qu'il s'agisse du montant des recettes des médecins généralistes ou spécialistes.

Les recettes des médecins généralistes du Val d'Oise sont toutefois légèrement inférieures à celles de l'Île de France. Les spécialistes du Val de Marne ont, quant à eux, des recettes supérieures à la moyenne francilienne.

La Seine et Marne et, dans une moindre mesure, la Seine Saint Denis, ont un profil davantage comparable à la moyenne nationale (quoique légèrement inférieur).

2. Les dépenses professionnelles



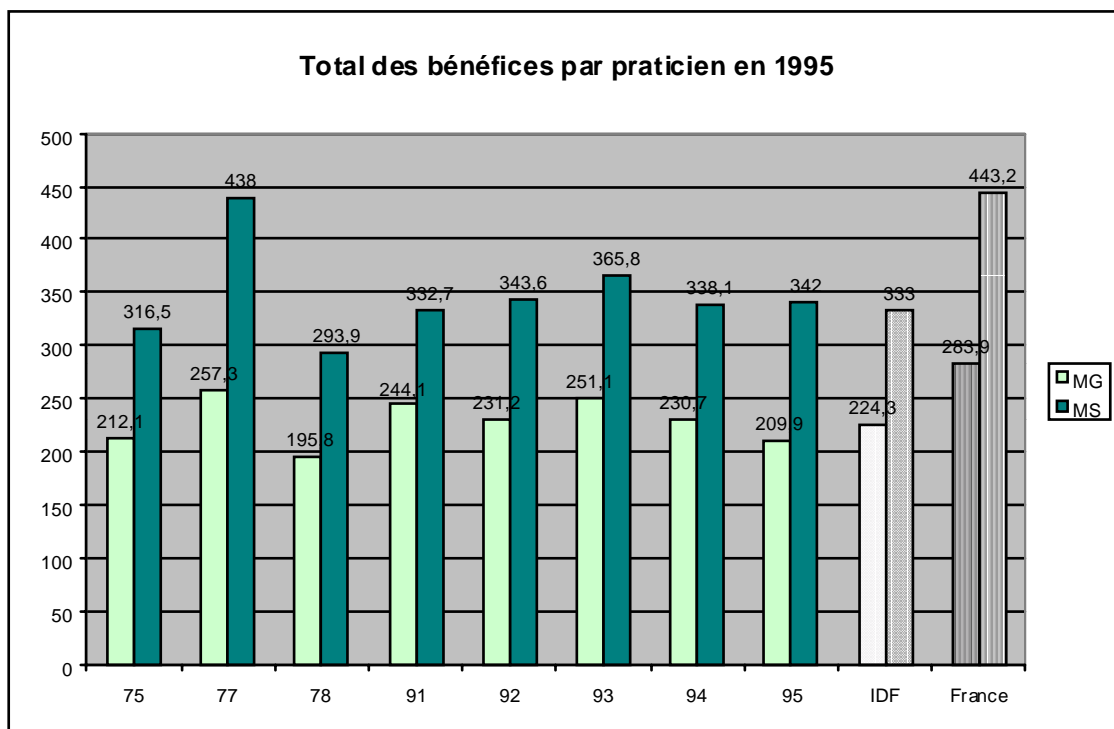
Les dépenses professionnelles varient selon qu'il s'agit des médecins généralistes ou spécialistes.

En Essonne, dans les Hauts de Seine et le Val de Marne, les dépenses des médecins généralistes sont comparables à la moyenne francilienne (190 KF). Dans les Yvelines et le Val d'Oise, ces dépenses sont nettement en-dessous de cette moyenne, alors qu'elles se rapprochent de la moyenne nationale à Paris, en Seine et Marne et en Seine Saint Denis (environ 200 KF).

Les dépenses professionnelles des médecins spécialistes sont conformes à la moyenne régionale à Paris et dans le Val d'Oise (environ 330 KF), nettement inférieures dans les Yvelines ; elles se rapprochent de la donnée France entière en Seine et Marne et en Seine Saint Denis.

Les médecins libéraux parisiens ont des dépenses afférentes aux loyers et charges locatives supérieures de 35 % à celles de leurs confrères en moyenne nationale.

2. Les bénéfiques



Les bénéfiques des médecins généralistes franciliens sont partout inférieurs à la moyenne observée au plan national. Ils sont particulièrement bas dans les Yvelines (196 KF contre 224 en moyenne régionale). C'est en Seine et Marne et en Seine Saint Denis que les bénéfiques des généralistes franciliens sont les plus élevés.

C'est encore une fois dans les Yvelines, mais aussi à Paris, que les bénéfiques des médecins spécialistes sont les plus bas.

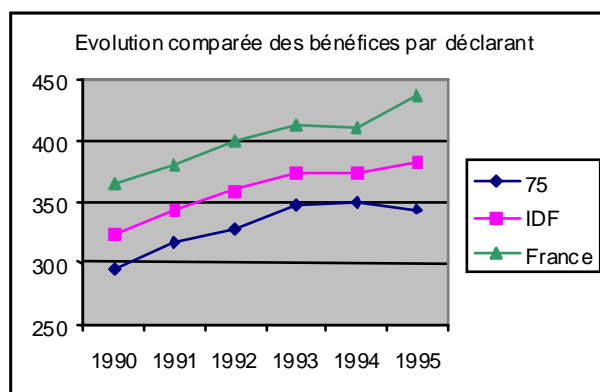
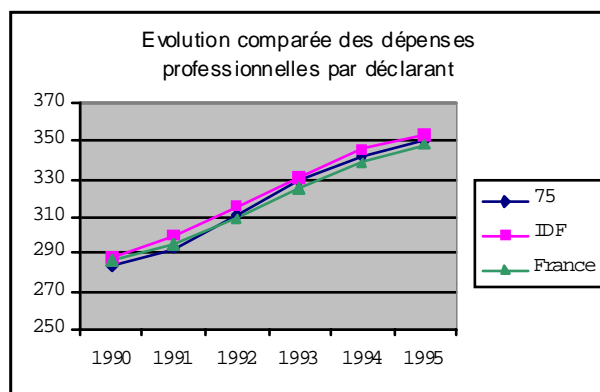
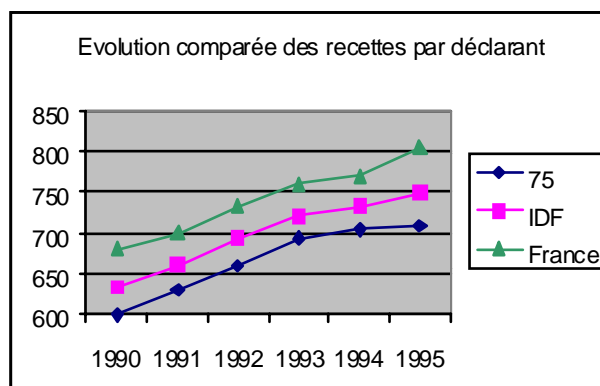
La Seine et Marne se distingue par des bénéfiques comparables à ceux observés pour la France entière (environ 240 KF), soit un écart à la moyenne régionale supérieur à 100 KF. C'est en Seine et Marne que l'écart entre le niveau de bénéfiques des médecins généralistes et des médecins spécialistes est le plus fort : le total des bénéfiques des médecins généralistes représente, dans ce département, 59 % de celui des médecins spécialistes (contre 64 % pour la moyenne francilienne, et 67 % pour la France).

L'écart entre le montant des bénéfiques des spécialistes et des généralistes est le moins important de la région en Essonne. Les bénéfiques des médecins généralistes représentent 73% de ceux des spécialistes.

ANNEXES

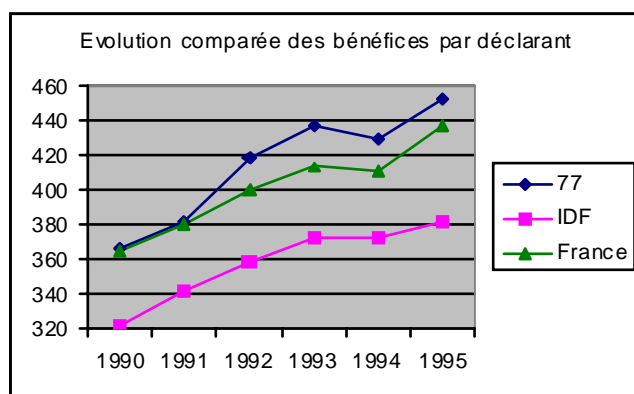
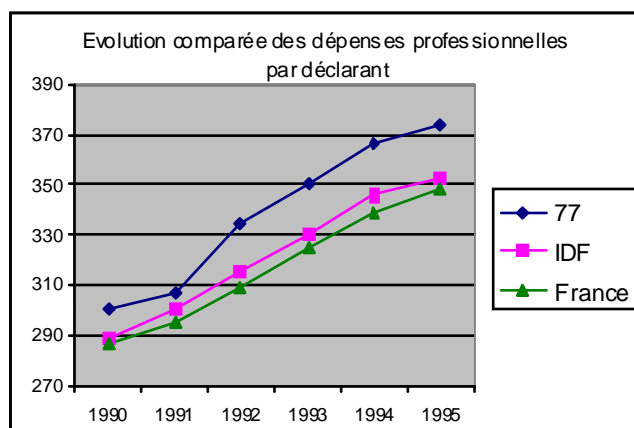
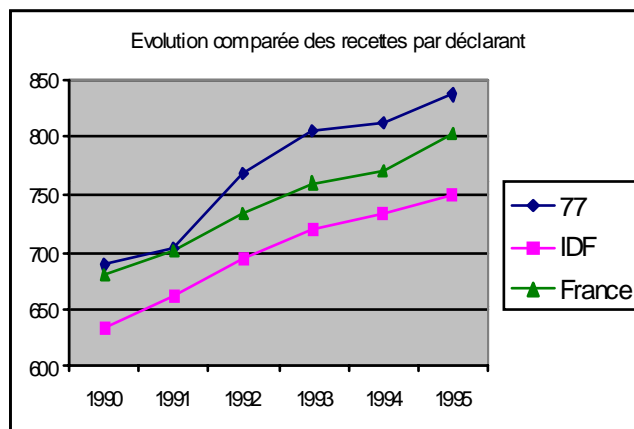
EVOLUTION DES RECETTES, DEPENSES PROFESSIONNELLES ET BENEFICE DES
MEDECINS LIBERAUX DECLARANTS 1990-1995 PAR DEPARTEMENT

PARIS



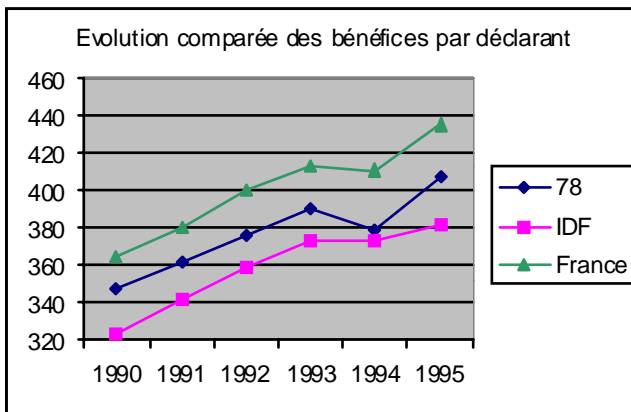
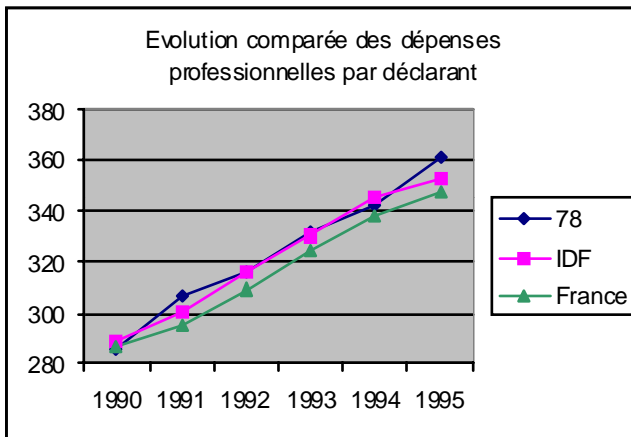
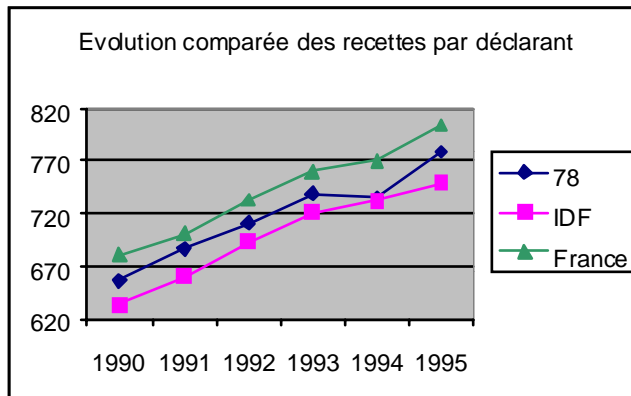
A Paris, on constate une évolution des dépenses professionnelles comparable à la moyenne nationale, ce qui n'est pas le cas des recettes qui stagnent. Par conséquent, les bénéfices des médecins libéraux parisiens évoluent sensiblement moins favorablement qu'en moyenne nationale. Ils sont même en baisse en 1994-1995.

SEINE ET MARNE



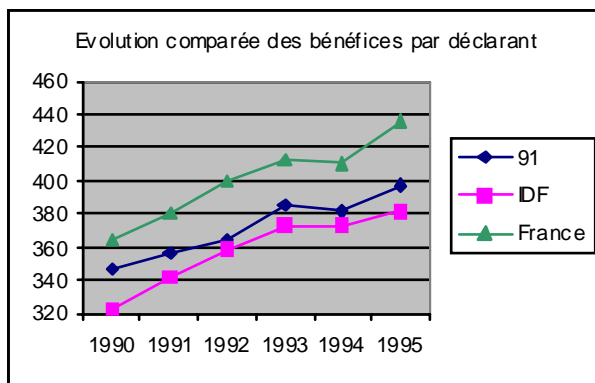
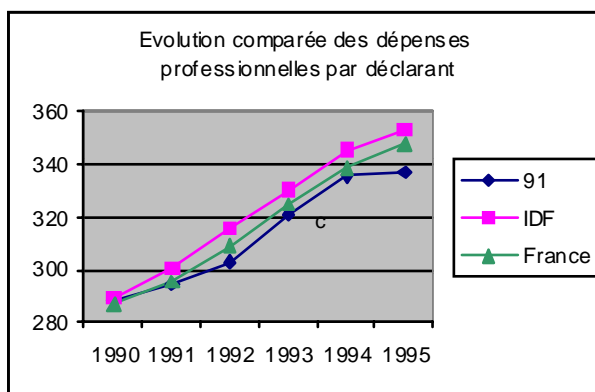
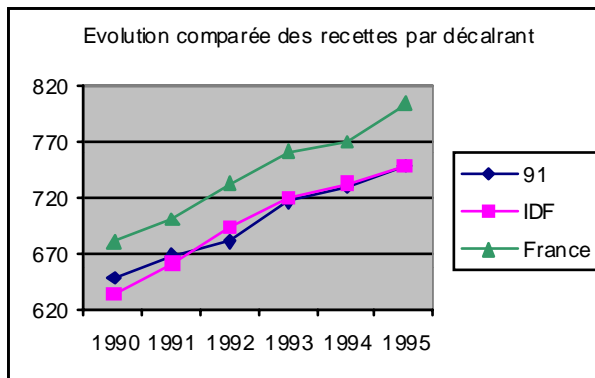
A partir de 1991, mis à part le tassement de 1993 à 1994 dû à la baisse de la croissance des recettes, les bénéfices des déclarants de Seine et Marne croissent plus vite qu'en moyenne francilienne. Ils sont sur cette période d'un niveau supérieur à la moyenne française.

LES YVELINES



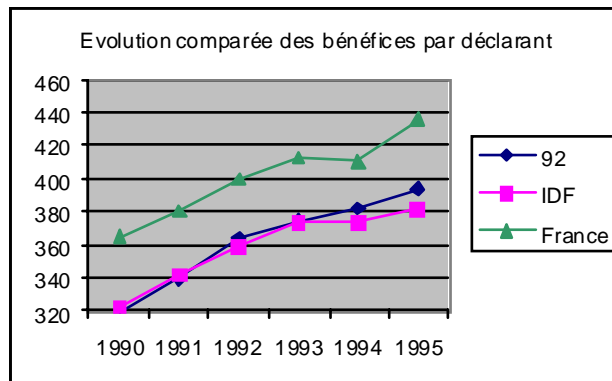
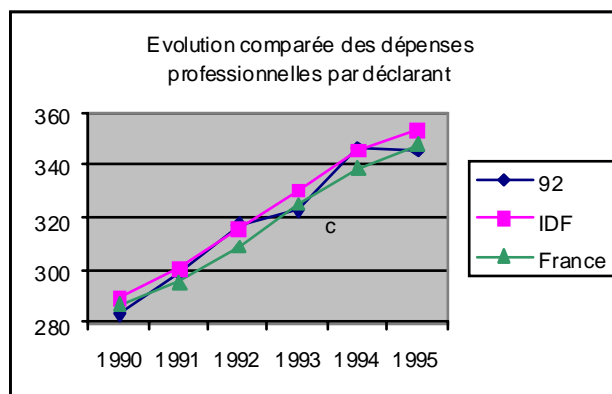
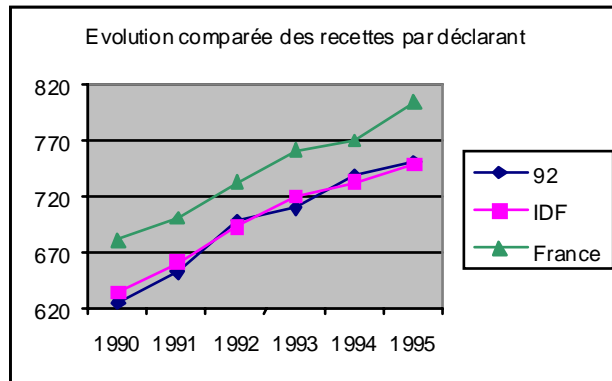
L'évolution des bénéfices dans le département de Yvelines est comparable à celle des la Seine et Marne, le niveau des bénéfices par déclarant étant toutefois sensiblement moins élevé.

L'ESSONNE



Si l'évolution des recettes et des dépenses est, en Essonne, voisine de celle de l'île de France et de la France, le résultat (bénéfices) est légèrement supérieur à celui de l'île de France, mais très inférieur à celui de la France.

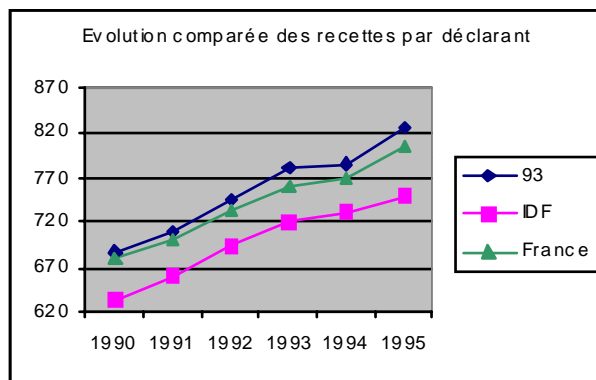
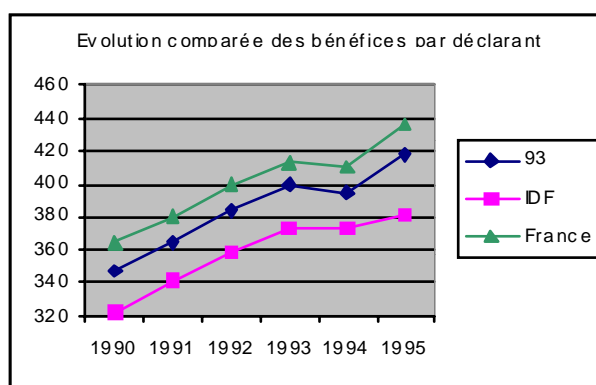
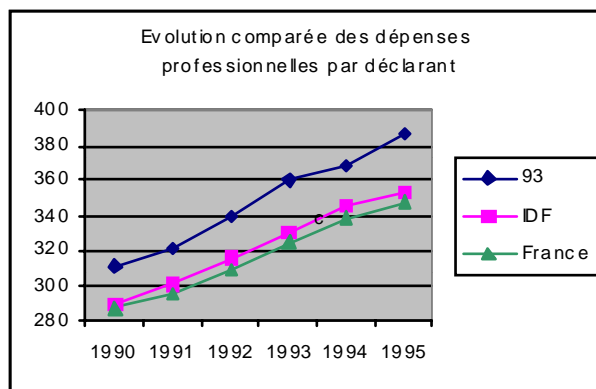
LES HAUTS DE SEINE



L'évolution des recettes du 92 est voisine de celle d'IDF, mais les recettes des Hauts de Seine sont en valeur inférieures à la moyenne nationale.

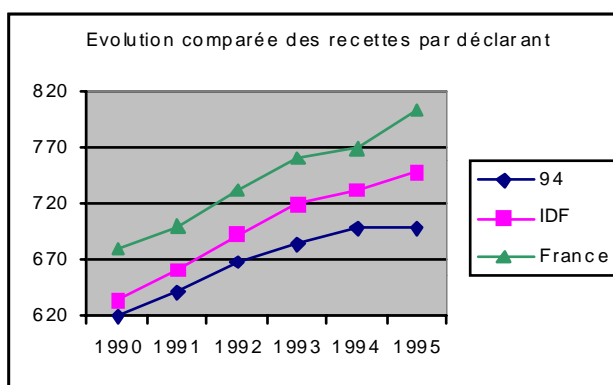
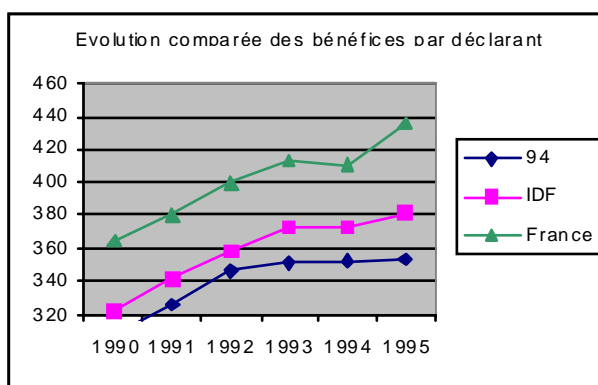
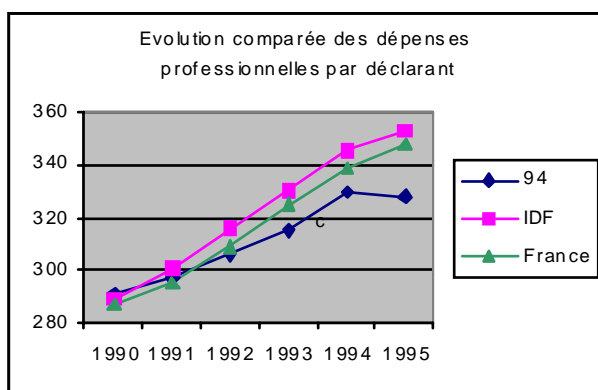
L'évolution des bénéfices du département est proche de celle d'IDF, mais les bénéfices du 92 sont en valeur inférieurs à la moyenne nationale.

LA SEINE SAINT DENIS



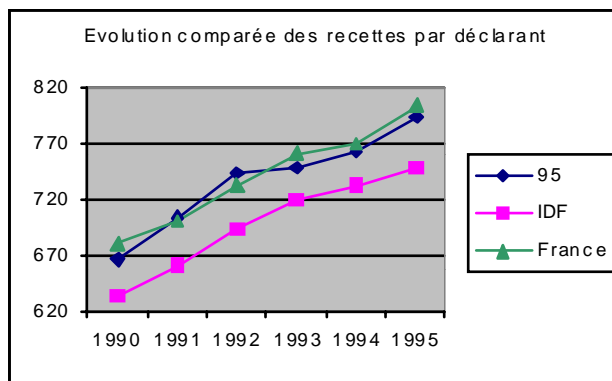
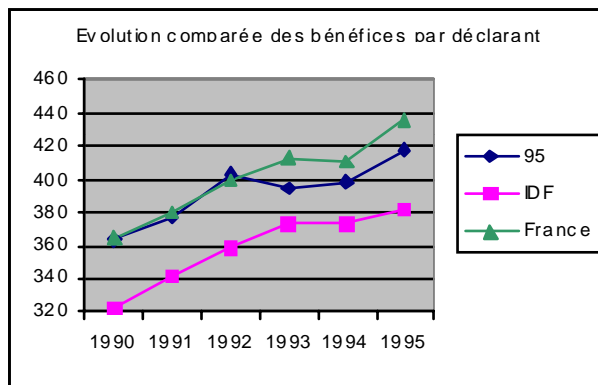
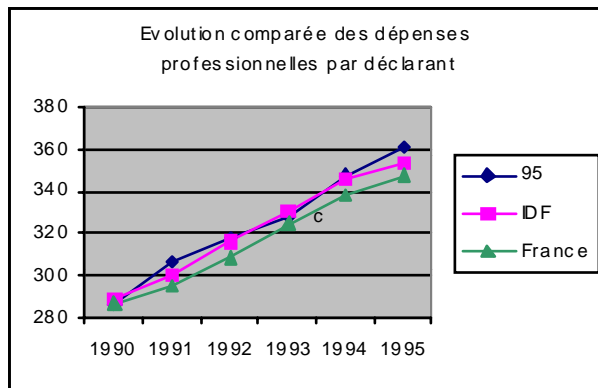
Le montant des recettes et des dépenses professionnelles des médecins libéraux de Seine Saint Denis est supérieur à celui francilien et national. En revanche, si l'évolution des bénéfices du 93 est voisine de celle régionale et nationale, elle est inférieure en valeur à l'évolution nationale.

LE VAL DE MARNE



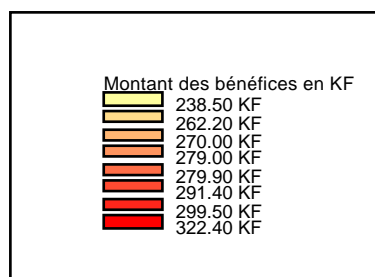
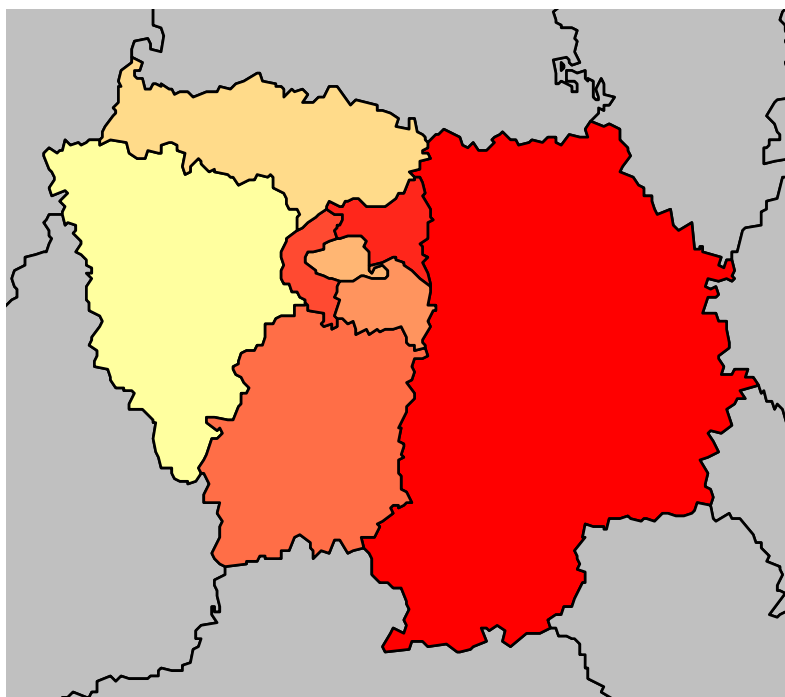
L'évolution des dépenses professionnelles du Val de Marne est voisine de celles francilienne et nationale jusqu'en 1994. A cette date, les dépenses du 94 se stabilisent, alors que celles d'IDF et de France continuent à augmenter en 1995.

LE VAL D'OISE



L'évolution constatée dans le Val d'Oise est sensiblement parallèle aux évolutions francilienne et nationale. Le bénéfice est supérieur à celui des médecins d'Ile de France mais inférieur à celui des médecins français.

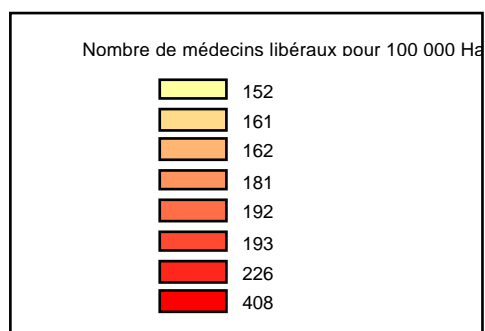
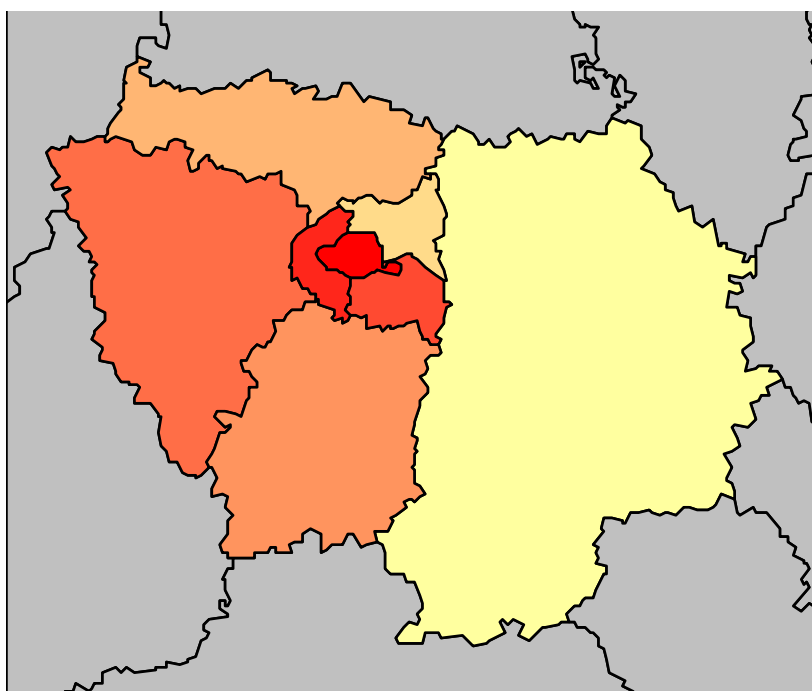
MONTANT DES BENEFICES PAR PRATICIEN (MEDECINS GENERALISTES ET MEDECINS SPECIALISTES) EN 1995



SOURCES : MINISTÈRE DES FINANCES
REAL : UPIDF

On constate une disparité des bénéfices en 1994 dans les différents départements d'Ile de France, plus élevés à l'est qu'à l'ouest.

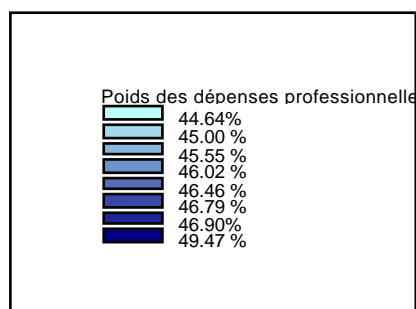
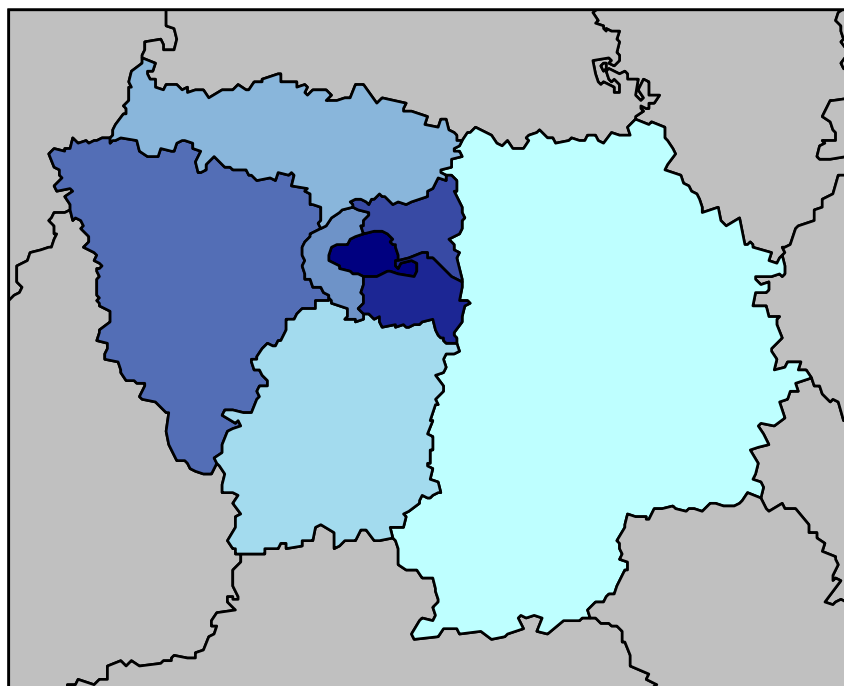
DENSITE DE MEDECINS LIBERAUX POUR 100 000 HAB AU 31 DECEMBRE 1996



SOURCE : GRAM IDF
RÉAL : UP IDF

La densité des médecins est plus forte à l'ouest qu'à l'est de l'Île de France.

POURCENTAGES DES DEPENSES PROFESSIONNELLES PAR RAPPORT AU MONTANT RECETTES
PAR PRATICIEN (MEDECINS GENERALISTES ET MEDECINS SPECIALISTES) EN 1995



SOURCES : MINISTERE DES FINANCES
REAL : UPIDF

RECETTES, DEPENSES ET RESULTATS DES MEDECINS GENERALISTES PAR PRATICIEN - 1995

POSTES	Codes	75	77	78	91	92	93	94	95
RECETTES									
Recettes encaissées	AA	431,8	486,6	372,7	467,1	446,5	483,3	450,9	401,6
Débours payés pour le compte des clients	AB	0,4	0,2	0,2	0,8	0,5	0,1	0,4	0,1
Honoraires rôtrocédés	AC	11,4	26,8	16,9	26,2	16,8	27,3	22	22,2
Montant net des recettes	AD	420	459,7	355,7	440	429,5	455,5	428,5	379,2
Produits financiers	AE	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0
Gains divers	AF	5,5	4,7	2,3	5,2	6,6	3,8	4,7	3
Total	AG	425,1	463,6	357,8	443,8	434,1	459,6	430,7	381,6
DEPENSES PROFESSIONNELLES									
Achats	BA	5,5	3,8	2,4	3	3,8	3,7	4,2	3,2
Frais de personnel									
Salaires nets et avantages en nature	BB	14,2	15,4	10,4	12,1	11,5	13,6	11,4	11,1
Charges sociales sur salaires	BC	9,2	9,7	7	8,3	8,1	9,5	7,9	7,6
Impôts et taxes									
TVA	BD	0,2	0	0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Taxe professionnelle	BE	5,2	7,7	6	8,2	6,6	11,3	10,1	7,4
Autres impôts	BS	1,7	1,7	1,2	2,2	1,6	1,6	1,8	1,4
Loyer et charges locatives	BF	37,7	22,1	20,2	21,6	31,6	28,4	24,1	20
Location de matériel et de mobilier	BG	5,4	6,3	3,3	5,5	6,5	5,7	3,3	5,6
Trav aux fournitures et services extérieurs	BH	18,9	18	14	16,8	16,6	15,9	15,9	14,7
Transports et déplacements	BJ	18,8	25,4	19,9	23,6	19,9	23,3	23	19,9
Charges sociales professionnelles	BK	60,2	66,5	53	63,3	62,9	59,7	61,6	54
Frais de réception, de représentation et de congrès	BL	5,7	2,5	2,6	2,7	3,5	3,6	3,7	2,1
Frais divers de gestion	BM	16,7	14,3	11,4	13,1	14,1	13,7	14,5	10,9
Frais financiers	BN	5,6	5,5	4,1	4,7	5,6	5,2	5,6	4,6
Pertes diverses	BP	1,6	1	2,3	2,1	1,5	1,8	2,1	1,2
Total	BR	206,1	198,4	157	186,9	193,4	196,5	189,1	163
DETERMINATION DU RESULTAT									
Excédents	CA	219,8	265,7	201,3	250,5	241,7	261,9	241	219,1
Plus v alue à court teme	CB	0,6	1,1	0,7	1,5	1,4	0,5	0,7	0,9
Divers à réintégrer	CC	7,8	7,8	6,9	8,7	7,4	7,5	7,1	6,2
Bénéfices société civile de moyens	CD	0,9	0,4	0,4	0,9	0,1	0,1	0,3	0,7
Total	CE	228,2	275	208,7	261,1	250,5	270	249,3	226,1
Insuffisance	CF	1,4	0,4	0,6	0,6	1,3	0,7	0,6	0,8
Frais d'établissement	CG	0,5	0,4	0,6	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3
Dotation aux amortissements	CH	10,5	9,8	6,8	8,9	9,7	9	9,6	7,6
Provision pour dépréciation des immobilisations	CJ	0	0	0	0	0,8	0,1	0	0,1
Moins v alue à court terme	CK	0,3	0,4	0,3	0,8	0,3	0,2	0,7	0,5
Divers à déduire	CL	4,3	6,1	4,7	6,8	7,1	8,4	6,5	6,9
Déficit société civile de moyens	CM	1,1	0,7	0,6	0,8	1,4	0,4	1,2	1,1
Total	CN	18,2	18,6	13,9	18,8	21,4	19,3	19,4	17,8
Bénéfices	CP	212,1	257,3	195,8	244,1	231,2	251,1	230,7	209,9
Déficit	CR	1,5	0,5	0,6	0,4	1,9	0,3	0,8	0,8

Sources : Déclaration fiscale « 2035 » - année 1995

RECETTES, DEPENSES ET RESULTATS DES MEDECINS SPECIALISTES PAR PRATICIEN - 1995

POSTES	Codes	75	77	78	91	92	93	94	95
RECETTES									
Recettes encaissées	AA	676,2	859,7	592,5	665,7	671,3	803,7	720,2	698,3
Débours payés pour le compte des clients	AB	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,8	0,2
Honoraires rôtrocédés	AC	20	32,9	26	24,9	24,4	39,1	28,8	36,2
Montant net des recettes	AD	655,4	826,5	562	640,6	646,6	764,1	691,3	661,9
Produits financiers	AE	0,5	0,1	1,6	0	0,1	0,1	0,5	0
Gains divers	AF	7,2	7,8	16,9	11,2	18,4	10,5	6,7	13,9
Total	AG	662,2	833,3	584,5	651	661,7	773,8	696,4	675,7
DEPENSES PROFESSIONNELLES									
Achats	BA	15	19,3	19,8	15	12,6	37,6	20,5	15,1
Frais de personnel									
Salaires nets et avantages en nature	BB	30,5	48,1	27,7	31,1	29,3	36,9	37,7	37,7
Charges sociales sur salaires	BC	21,7	36,5	20	22,7	20,3	27,2	27,3	24,9
Impôts et taxes									
TVA	BD	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Taxe professionnelle	BE	8	14	8,8	11,7	9,5	15,7	14	12,2
Autres impôts	BS	3,7	4,6	3,1	3,8	4,7	4,4	4,3	4,3
Loyer et charges locatives	BF	57,4	46	43,5	47,2	53,7	55,6	48,1	41,2
Location de matériel et de mobilier	BG	17,6	31,9	22,3	23,7	25,4	39,5	27,9	35,2
Trav aux fournitures et services extérieurs	BH	31	36,3	25,2	27,6	25,4	30,6	27	28,5
Transports et déplacements	BJ	17,6	23,7	18,1	21,3	17,9	21,6	18,8	18,4
Charges sociales professionnelles	BK	85	91,2	66,1	79,2	80,1	76,7	78,5	77,2
Frais de réception, de représentation et de congrès	BL	9,3	5,2	4,4	4,1	6,1	5,9	7,6	4,9
Frais divers de gestion	BM	22,2	20,6	14,2	15,5	16,8	17,6	16,7	15,8
Frais financiers	BN	9,2	9,4	6,4	7	7	9,1	9	7,8
Pertes diverses	BP	2,9	0,8	3,9	2,5	4	12,5	7,6	1,5
Total	BR	330,9	387,1	283,5	311,7	310,1	387,3	342,5	324,1
DETERMINATION DU RESULTAT									
Excédents	CA	332	455,5	300,5	341	353,4	387,2	358,3	353,4
Plus v alue à court teme	CB	1	0,7	1,5	0,8	0,9	0,9	1,5	0,7
Divers à réintégrer	CC	10,8	9,6	10,6	11,8	9,9	9,2	10,7	10
Bénéfices société civile de moyens	CD	2,2	11	4,6	6,1	2,4	2,5	4,9	9
Total	CE	345,8	470,7	316,7	359,7	366,8	399,4	373,3	373,3
Insuffisance	CF	1,7	5,4	3,8	3,1	2,3	2	4,9	2,6
Frais d'établissement	CG	0,6	0,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,2	0,3
Dotation aux amortissements	CH	16	15,5	10,9	14,2	11,9	13,9	13,8	12,7
Provision pour dépréciation des immobilisations	CJ	0	0	0	0	0,1	0	0,2	0
Moins v alue à court terme	CK	0,3	0,3	0,9	1,1	0,5	0,4	0,8	0,4
Divers à déduire	CL	7,7	8,1	6,8	7,8	6,9	14,1	10,6	13
Déficit société civile de moyens	CM	5,1	3,3	3,1	2	2,9	4,2	8,1	3,5
Total	CN	31,8	34	25,9	28,2	25,3	35,9	39,1	32,4
Bénéfices	CP	316,5	438	293,9	332,7	343,6	365,8	338,1	342
Déficit	CR	1,8	1,4	2,8	1,3	2,4	2,2	1,7	0,7

Sources : Déclaration fiscale « 2035 » - année 1995

MEMBRES DE LA COMMISSION CONDITIONS D'EXERCICE

Docteur Gérard ZEIGER, président de la commission

Docteur Jean BELLAMY, Docteur François BONNAUD, Docteur Alain GENET,
Docteur Jean GOEDERT, Docteur Dominique LANTY, Docteur Agnès MORIO,
Docteur Jean-Claude MARQUER, Docteur Philippe PETREL, Docteur Marx
TOLEDANO, Docteur Claude REGENSBERG